

Conflits d'intérêts	Méthode de gestion du conflit	Comment le conflit sera géré
Notre rémunération, tant au niveau de la société elle-même que de nos conseillers, peut provenir en partie de commissions reliées au volume de ventes.	Divulguer	/ Nous offrons des comptes à honoraires et à commission ainsi que des fonds mutuels sans frais de sortie ni d'entrée, qui ont des structures de frais limitant les commissions incitatives.
Nous aimerions que vous utilisez plus de produits de nos sociétés affiliées et partenaires.	Divulguer Contrôler Éviter	/ Là où nous avons des ententes de référencement, nous vous en informons clairement, conformément à la réglementation. / Nous avons des politiques et procédures visant à surveiller les activités de nos conseillers, afin de nous assurer qu'aucun produit ne vous soit offert dans le seul but de générer un revenu pour notre société.
Nous pouvons recevoir, à l'occasion, une rémunération provenant d'un tiers, basée sur la vente de son produit, telle que des commissions de maintien de fonds communs.	Divulguer	/ Toutes les formes de rémunération que nous pouvons recevoir vous sont divulguées.
Nous pouvons obtenir d'autres rémunérations selon les services que vous utilisez à la Financière. Nous pouvons réaliser un profit sur les écarts de taux d'intérêt des liquidités qui nous sont confiées et nous pouvons réaliser un gain sur le taux de change lorsque nous convertissons des devises pour vous.	Divulguer	/ Toutes les formes de rémunération que nous pouvons recevoir vous sont divulguées.
Nous pourrions vous vendre des titres provenant de notre inventaire et en tirer un profit.	Éviter	/ Nous ne détenons pas d'inventaire et, contrairement à certains de nos compétiteurs, ne participons pas à ce genre d'activité.
Nous pourrions vous vendre des titres émis par notre société ou par une de nos sociétés affiliées.	Éviter	/ Mis à part nos fonds communs qui proviennent de Financière des professionnels – Fonds d'investissement et qui sont clairement un produit maison, nous ne vendons aucun autre titre relié de près ou de loin à notre société ou à l'une de ses sociétés affiliées.
Si vous avez un compte géré par la Financière, nous avons un pouvoir discrétionnaire d'effectuer des transactions dans votre compte.	Éviter	/ La loi ne nous permet pas d'effectuer des transactions dans votre compte impliquant un titre sur lequel un conseiller peut exercer une certaine influence ou un certain contrôle.
Nous pourrions devoir choisir quel client pourra bénéficier de l'achat d'un titre, si l'offre en est limitée.	Contrôler	/ Nous avons une politique d'attribution des occasions de placement claire, qui nous permet de traiter les clients équitablement.
Nous pourrions être rémunérés par un émetteur pour solliciter votre vote ou pour voter, dans le cas d'une réorganisation ou d'une offre d'achat, ou de toute autre situation similaire.	Divulguer	/ Les organismes de réglementation exigent certaines divulgations reliées à ce type d'arrangement dans des documents publics de type circulaire. Ces circulaires vous sont envoyées, si vous le désirez, ou peuvent être consultées à votre convenance sur www.sedar.com .
Nous pourrions avoir accès à des informations confidentielles et non publiques.	Éviter Contrôler	/ Nous pourrions éviter de négocier un titre afin de ne pas être en infraction au niveau de la réglementation. / Nous avons des politiques et procédures concernant les situations de conflits d'intérêts reliés à des informations confidentielles et non publiques.
Votre conseiller pourrait investir personnellement dans des sociétés privées œuvrant dans la création de produits de placement.	Contrôler Divulguer	/ Votre conseiller doit déclarer et obtenir notre approbation avant de faire ce genre d'investissement. / Si ce type de placement a été approuvé pour votre conseiller, nous vous en informerons par écrit.
Nous pouvons obtenir des compensations financières si nous orientons nos transactions vers un fournisseur spécifique.	Éviter	/ La réglementation dicte les règles à suivre en matière de meilleure exécution et de meilleur prix pour nos clients.
Certaines personnes autorisées à exercer pour le compte de notre société peuvent également être autorisées à exercer pour le compte d'une autre entreprise apparentée à la Financière des professionnels et donner des services aux clients de cette autre entreprise.	Éviter Contrôler	/ Ce genre d'arrangement est assujetti aux normes des organismes de réglementation. Des règles strictes doivent être respectées pour permettre la double inscription d'une personne, ceci afin d'éviter ou de contrôler les conflits d'intérêts.
Nous pourrions permettre à certaines personnes autorisées à exercer leurs activités pour le compte de la Financière d'être employées par ou d'accepter certaines compensations d'une autre personne ou société.	Éviter Contrôler	/ Nous avons adopté des politiques et procédures afin d'assurer le respect de la réglementation en vigueur, incluant des politiques de confidentialité des renseignements personnels.
Certaines personnes peuvent siéger sur le conseil d'administration d'une entreprise externe ou entreprendre d'autres activités personnelles externes.	Éviter Contrôler	/ La réglementation interdit à une personne inscrite d'agir à titre de membre d'un conseil d'administration d'une entreprise auprès de laquelle elle n'est pas inscrite. / Quand une personne inscrite désire entreprendre une activité personnelle extérieure, elle doit respecter certaines lignes directrices en la matière. Elle doit, entre autres, aviser son employeur et obtenir l'accord de ce dernier.